

30-06-2023



REPORTING LABEL RELANCE

ABEILLE IMPACT INVESTING FRANCE



Reporting LABEL RELANCE

Abeille Impact Investing France



Reporting label Relance - 30 juin 2023

Informations générales	
Nom de la société de gestion	INCO Ventures
Nom de l'organisme de placement collectif (OPC)	Abeille Impact Investing France
Codes ISIN (pour toutes les parts commercialisées)	n.a
Code LEI (si disponible)	213800GM9MAT1JXE770
Pays de domiciliation de l'OPC	France
Classe d'actifs (actions, diversifié, private equity, fonds de fonds...)	private equity
Type de véhicule juridique	SAS SCR

Politique d'investissement et dynamique de collecte	
Encours (actif net) au 30 juin 2023 ou, si l'OPC est en cours de levée, capitaux collectés à date	42 636 818
Calendrier de collecte (si l'OPC est en cours de levée)	fonds evergreen
Flux de souscription (nets des rachats) entre le 31/12/2021 et le 31/12/2022 (année 2022)	1,85%
Flux de souscription (nets des rachats) entre le 31/12/2022 et le 30/06/2023	12,94%
% de l'actif net investi dans des entreprises françaises en fonds propres	50%
% de l'actif net investi dans des entreprises françaises en quasi fonds propres	17%
% de l'actif net investi dans des PME/ETI françaises en fonds propres	39%
% de l'actif net investi dans des PME/ETI françaises en quasi fonds propres	13%
Régime d'investissement (1 ou 2)	1

Contribution au dynamisme de l'économie et des territoires			
Nombre d'entreprises françaises financées en fonds propres et quasi-fonds propres	64		
Nombre de TPE-PME françaises financées en fonds propres et quasi-fonds propres	58		
Nombre d'ETI françaises financées en fonds propres et quasi-fonds propres	6		
Apport de financements nouveaux à des entreprises françaises			
Nombre d'opérations d'augmentation de capital ou d'introduction en Bourse auxquelles l'OPC a participé de manière significative entre le 31/12/2021 et le 31/12/2022	6		
Nombre d'opérations d'augmentation de capital ou d'introduction en Bourse auxquelles l'OPC a participé de manière significative entre le 01/01/2023 et le 30/06/2023	5		
Nom des entreprises concernées par les opérations d'augmentation de capital ou d'introduction en Bourse S1 2023	Dreamact, Futura Gaia, Vendredi, Vesto, Ymoney		
% de l'actif correspondant à des titres émis par une entreprise française ayant procédé à une opération d'augmentation du capital ou d'introduction en bourse depuis le 31/12/2022	3,78%		
Dimension territoriale			
Nombre de personnes employées en France dans les entreprises du portefeuille financées en fonds propres ou quasi-fonds propres dont le siège social est en France	779		
Nombre de personnes employées par région dans les entreprises non cotées financées en fonds propres ou quasi-fonds propres par l'OPC - et par département lorsque l'information est disponible (par défaut, localisation selon le siège social de l'entreprise)	Auvergne-Rhône-Alpes	441	
	Bourgogne-Franche-Comté	0	
	Bretagne	0	
	Hauts-de-France	0	
	Île-de-France	180	
	Normandie	88	
	Nouvelle-Aquitaine	70	
	Occitanie	0	
	Pays de la Loire	0	
	Provence-Alpes-Côte d'Azur	0	
	Volume d'investissements réalisés par l'OPC dans des entreprises non cotées financées en fonds propres ou quasi-fonds propres par région (par défaut, localisation des investissements selon le siège social des entreprises)	Auvergne-Rhône-Alpes	4877879
		Bourgogne-Franche-Comté	649860
Bretagne		615745	
Hauts-de-France		0	
Île-de-France		16931414	
Normandie		1244425	
Nouvelle-Aquitaine		1446122	
Occitanie		1774925	
Pays de la Loire	399949		
Provence-Alpes-Côte d'Azur	464235		

Critères ESG	
Nom du label ESG attribué au fonds par ailleurs (le cas échéant)	Finansol
Taux d'analyse extra-financière du portefeuille (le cas échéant par classe d'actif)	100%
Résumé de la méthodologie de calcul de la note ESG et/ou rappel des indicateurs suivis au titre du label Relance	15 critères notés de 0 à 4 (voir tableau ci-après). Le fonds n'investi pas dans des entreprises qui n'ont pas une notation supérieure à BBB (12/20).
Résultats ESG du portefeuille (dernière note ESG calculée ou résultats obtenus sur les indicateurs ESG de référence ; préciser la date de calcul)	>BBB (12/20)
Précédente note ESG du portefeuille (le cas échéant communiquée lors du reporting Relance du 30/06/2022) ou précédents résultats obtenus sur les indicateurs ESG de référence ; préciser la date de calcul	>BBB (12/20)
Résultats ESG de l'indice / univers d'investissement (pour les fonds engagés à surperformer l'indice / univers d'investissement)	Non applicable
Actions engagées depuis le 30/06/2022, pour promouvoir les critères ESG du label Relance auprès des entreprises du portefeuille (obligations V a) de la Charte	Sensibilisation des entreprises à travers les questions posées lors des rencontres avec les porteurs de projets (ex : comités stratégiques). Sensibilisation lors de la réunion annuelle portant sur le bilan des indicateurs d'impact et ESG.

Eventuels commentaires : Nous ne disposons pas des informations concernant les effectifs fin 2022 de toutes les participations de ce fonds. Le cas échéant, les effectifs fin 2021 ont été utilisés.

Reporting LABEL RELANCE

Abeille Impact Investing France

Méthodologie Impact (dont ESG)

La méthodologie de mesure d'impact est appliquée, au moment de la phase de due-diligence, sur l'ensemble des investissements envisagés (hors investissement en liquidités et fonds de fonds).

La méthodologie de mesure d'impact Inco Ratings permet d'identifier au moment de la due diligence l'ensemble des impacts significatifs liés à l'action d'une entreprise, de les qualifier sur le plan quantitatif, mais aussi en terme de qualité et de fiabilité ; d'élaborer avec le dirigeant une "feuille de route d'impact" assortie d'objectifs chiffrés sur un nombre circonscrit d'indicateurs, et d'obtenir un suivi annuel sur sa mise en œuvre ; et enfin d'établir au niveau du Fonds un reporting synthétique d'impact sur l'ensemble du portefeuille, portant tant sur les impacts quantitatifs obtenus (classés par Objectif de Développement Durable, par exemple), que sur le degré d'atteinte des objectifs fixés.

Le Fonds cherche à réaliser, en amont, des investissements tendant à avoir un impact positif sur des problématiques sociales ou environnementales . Cette approche est indépendante de l'évaluation, en aval de l'impact des investissements sur ces problématique.

L'investissement dans ce Fonds ne génère pas d'impact direct sur l'environnement ou la société, mais le Fonds cherche à investir dans des entreprises qui répondent aux critères précis définis dans la stratégie d'investissement.

Les étapes de déploiement de cette méthodologie sont les suivantes :



L'évaluation de l'impact social et environnemental des projets est réalisée au moment de la due diligence avant l'investissement

Inco a identifié 15 champs d'analyse (ci-contre), qui font chacun l'objet d'une investigation auprès de l'entreprise. Pour le Fonds, le principal besoin social adressé par les entreprises concernées sera celui d'une insertion professionnelle inclusive, durable et de qualité. La due diligence se concentrera donc principalement sur ces aspects, sans négliger d'autres impacts, notamment environnementaux, quand ce sera pertinent.



ÉVALUATION GLOBALE DU PROJET SELON 15 CHAMPS D'ANALYSE NOTÉS DE 0 À 4

Cœur de l'impact social	1- Ampleur du besoin social
	2- Pertinence de la réponse apportée
	3- Cohérence de la réponse apportée
	4- Efficacité de la réponse apportée
	5- Efficience de la réponse apportée
	6- Valeur ajoutée de la réponse apportée
Complément à l'impact social	7- Caractère innovant
	8- Ancrage territorial
	9- Création d'emplois
	10- Potentiel de changement d'échelle
	11- Anticipation des effets négatifs potentiels
	12- Maturité en termes de mesure d'impact
Pratiques ESG	13- Pratiques respectueuses de l'environnement
	14- Qualité de la gouvernance
	15- Qualité des pratiques RH

Au 30-06-2023, 100% des entreprises investies ont fait l'objet d'une due diligence d'impact INCO Ratings incluant des critères d'analyse ESG (critères 13,14,15 ci-contre)

Reporting LABEL RELANCE

Abeille Impact Investing France

